

0640212H
ACADEMIE DE BORDEAUX
COLLEGE MARRACQ
1 RUE DES MONTAGNARDS
64100 BAYONNE
Tel : 0559632965

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 25

Année scolaire : 2020-2021

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 15/10/2020

Réuni le : 09/11/2020

Sous la présidence de : Philippe Bousquet

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Conv BiarritzCulture: Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise, en complément d'une action éducative qu'il a préalablement approuvée et qui se trouve inscrite au PAEC départemental 2020-2021, la passation d'une convention avec Biarritz Culture pour inciter les collégiens à découvrir divers facettes du spectacle vivant au travers des propositions artistiques faites par Biarritz Culture, en proposant notamment des places à tarif préférentiel (12€ pour 2 spectacles),et autorise le chef d'établissement à la signer.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0